



## **Compte rendu de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL du 04 septembre 2020**

Présents : Martine Souzy, Alexandra Doussaud, Evelyne Boyer, Frédéric Cournil, Rémi Espalieu, Steven Besson, Benoît Daubech, Pauline Plaze, Isabelle Rosier, Jean-Jacques Sans, Olivier Savignac, Sylvia Tallet, Stéphane Veysseix.

Absents excusés : Isabelle Vialle – Anthony Laurent

Secrétaire de séance : Evelyne Boyer

Date de convocation : 29 août 2020

**Compte rendu de la réunion du 27 juillet 2020**, lu par Mme le Maire, est approuvé après quelques modifications : il fallait lire Steven Besson et non Stéphane Besson ; la demande faite par JJ Sans, à savoir ouverture de crédits pour paiement d'études pour le PAB a été inscrit au budget.

### **Rentrée scolaire 2020-2021**

La rentrée s'est faite dans les règles sanitaires. Les enseignantes ont privilégié les regroupements par classe aussi bien en récréation qu'à la cantine. 66 enfants sont accueillis à Vignols, répartis en : PS-MS : 18 ; GS-CP : 18 ; CE1:17 ; CE2 : 13. 18 enfants sont à St Solve.

Il n'y a pas eu de fermeture de classe cette année mais le RPI est sur la sellette. Madame le Maire souhaiterait que tous les enfants des 3 communes soient scolarisés sur le RPI. Actuellement, il manque une bonne dizaine d'enfants pour éviter une fermeture.

Autre question : que fait-on en cas de suspicion de Covid ? Les enfants pourraient-ils être accueillis à la garderie ? C'est du ressort de l'ARS.

### **Modification des durées hebdomadaires de travail des agents de l'école.**

Suite au départ de deux agents : une ATSEM partie en retraite et une personne licenciée pour inaptitude, il a été décidé de ne pas recruter de remplaçants. Toutes ont accepté une augmentation de leur temps de travail. Suite à une question de Stéphane Veysseix concernant l'ancienneté de deux agents et le fait qu'une soit titulaire, Mme le Maire ainsi que la secrétaire de mairie ont apporté des réponses.

Agent de maîtrise : 33,50 heures hebdomadaires / ATSEM : 33 heures hebdomadaires / adjoint technique : 27 heures hebdomadaires.

Délibérations adoptées par 13 voix pour.

Les tableaux des emplois ne seront modifiés qu'à compter du 15 novembre 2020.

Poste d'adjoint d'animation : l'agent a demandé plusieurs fois à être titularisé en tant qu'Atsem puisqu'elle est titulaire du concours. Elle risque, in fine, de perdre le bénéfice de son concours. Le conseil demande à Mme le Maire de se renseigner.

### **Labellisation Maison France services**

JJ Sans qui s'était occupé du dossier a participé à l'audit du 31 juillet qui s'est très bien passé. Les 2 agents ont très bien su exposer leur travail. La réponse devait avoir lieu courant août. Mais par suite de retards administratifs, la labellisation est en attente.

Rémi Espalieu, en charge de la Msap fait le compte rendu de la réunion du 31 août. La

labellisation va entraîner des formations pour les 2 agents qui lors des derniers stages ont témoigné de leurs compétences auprès des formateurs. Si la labellisation n'a pas lieu = perte de finances pour la commune, fin de la Msap. La date du 10 octobre a été arrêtée pour l'inauguration.

### **Loyer épicerie :**

Peut-on leur faire une annulation des loyers pendant le Covid ou autre ? Pendant le confinement, le commerce de proximité a très bien fonctionné : nouveaux clients, service de livraison etc. Mme le Maire propose de les rencontrer avant de leur faire des propositions. Accord du conseil.

### **Point sur les travaux**

\*le chemin d'accès à la garderie depuis la route d'Orgnac a été remis en état par les cantonniers. Travaux de tonte, débroussaillage, reprise des nids de poule par les cantonniers

Avant la rentrée : travaux effectués à l'école : lessivage des murs dans les escaliers d'accès du haut – pose de lino dans la classe maternelle

### Réunion de la commission travaux :

\**Travaux de voirie au Bert* : en attente du Fonds de Soutien Territorial déposé auprès de la Cabb.

Chemin de M. Trarieux : il accepte de céder son terrain pour réaliser les travaux d'élargissement du chemin. Il demande juste en compensation qu'on lui plante 4 noisetiers.

\**Vestiaires du foot* : les dirigeants ont été reçus par Mme Le Maire, Steven et Frédéric.

Leurs doléances : 1) agrandir le local buvette ou implanter des containers pour mieux accueillir les équipes et le public. Le stade étant dans le périmètre de classement des viaducs, toute construction devra avoir accord de l'ABF, sachant qu'elle doit représenter +25m<sup>2</sup> pour être subventionnée. Une équipe jouera tous les 15j sur le stade. Après visite sur le site : les locaux du bas sont en mauvais état (salpêtre sur les murs, pas de ventilation basse, fuite d'eau etc) il a été décidé de passer le karcher sur les murs et les douches (idem dans le local arbitre), repeindre ensuite les murs et le carrelage, faire poser une grille d'aération haut et bas.

2) changer les filets côté terrain Charbonnel. Voir sur le cadastre les limites du terrain.

La commune leur verse une subvention et ils peuvent réaliser certains travaux eux-mêmes. A revoir avec eux.

*MSAP* : pose d'une porte accès handicapés entre l'agence postale et le bureau de la MSAP : devis Donzeau fourniture et pose porte=700€ + devis Goudal pour refaire encadrement : = 750 €

Le Conseil, à l'unanimité décide de demander un devis à un autre menuisier.

*Route des Saulets* : après visite de Stéphane sur les lieux, il s'avère que le problème d'eau sur la route vient du parking Goudal. Dossier à suivre.

*Travaux d'aménagement « ruines » rue de l'ancienne poste.* Travaux prévus : réfection du mur de soutènement, places de parking, plantation d'arbres, pose d'un banc ou d'une table de pique-nique dans la partie plane. Un croquis doit être demandé.

*Toiture du cabinet médical* : travaux en retard – les ardoises ne seront livrées qu'au 14 septembre.

**Arrêt de travail du cantonnier :** J. Marc Faucher va être en arrêt maladie à compter du 14 octobre pour une durée indéterminée. Gaétan n'est là qu'à partir du mercredi après-midi. Voir pour recruter un remplaçant en CDD.

**Questions diverses :**

\*ouverture de la salle polyvalente aux manifestations communales et aux privés. Après discussion, le conseil se prononce en faveur d'un accord pour les séances de gym du mardi soir et des bowles le mercredi matin dans le respect des mesures sanitaires. Aucune autorisation pour les manifestations privées et associatives.

\*la fête des fruits d'automne serait remplacée le 04 octobre par un marché des fruits d'automne organisé par les associations avec possibilité de restauration rapide.

\*Marché du jeudi : comment le redynamiser car baisse de la fréquentation ? Avait été envisagé le changement d'horaire (marché en fin de journée, mais difficulté de présence de certains commerçants) - changement d'emplacement ?

Solutions envisagées : pose de panneaux aux entrées du bourg, encart sur le site et sur la page Facebook de la commune. Attirer d'autres commerçants : rencontrer la responsable des marchés d'Objat.

\*Aide aux devoirs : reprise le lundi 21 septembre de 17 h à 18 h avec 12 bénévoles.

\*Pétition pour la sauvegarde de la ligne Objat- St Yrieix. M. Terrieux, résidant rue du vieux puits, a rédigé une pétition concernant cette ligne – exemplaire remis à chaque conseiller  
Nettoyage le long de la voie ferrée : une matinée d'entretien de la voie est fixée au 20 septembre dans le cadre des journées du patrimoine. Rassemblement des bénévoles à 8h 30, munis de leur propre matériel. Se faire inscrire à la mairie avant le 16 septembre – casse-croûte offert.

\*Sirtom : compte rendu de Rémi qui était présent pour l'élection du président et des membres du bureau

\*Sits : compte rendu fait par la présidente : 36 enfants inscrits respect des normes sanitaires avec désinfection du bus 2 fois/jour

\*réunion élagage : Evelyne a représenté la commune. Les intervenants ont rappelé le but de cette opération lancée en 2017. Il n'y a plus d'exécution d'office des abattages ou élagages ; un guide des bonnes pratiques a été édité. Les propriétaires riverains des RD peuvent réaliser les travaux eux-mêmes ou adhérer à une démarche de regroupement. Le conseil départemental en collaboration avec l'ASAFAC a retenu 5 entreprises. Sur notre secteur, c'est l'entreprise « Au près de mon arbre » basée en Dordogne qui a été retenue ; Chaque propriétaire a ou va recevoir un devis à retourner avant le 14 septembre. Tarif élagage : 4,62 € TTC le ml – abattage : 50€ arbres diamètre – 35 cm, 180€ autres.

\*commission enfance jeunesse : CR de Pauline qui a reçu un guide pour création d'une crèche de la PMI et prochaine rencontre avec Mme Poulverel.

Benoît a rencontré les ados (problème nuisances sonores et incivilités) et leur a proposé de monter un projet qui pourrait les rassembler et recevoir l'aval de la municipalité. A voir...

Projet de création de mares à la pisciculture avec les ados. Réunion d'information lundi 06 septembre.

\*réunion commission fleurissement : programmée vendredi soir

\*panneaux d'infos numériques : Alexandra, chargée du dossier a contacté les communes environnantes. Modèle de base =8500 € HT

\*habitat : JJ Sans propose qu'une commission habitat soit créée. Elle pourrait travailler avec le CAUE et l'ABF dans le but de redynamiser le bourg, faire un diagnostic sur l'état de l'existant et aider les propriétaires dans leur recherche d'aides. Le conseil lui donne son accord et la responsabilité de cette commission.